



Le Comité scientifique

Pourquoi un comité scientifique FFF ?

Parce que la FFF se doit d'apporter à ses adhérents les outils pouvant contribuer à l'amélioration de leurs performances.

Objectif du Comité scientifique FFF

Mener des travaux de recherche sur les divers aspects et les diverses composantes de la franchise:

- afin de faciliter une meilleure compréhension de la franchise
- afin d'améliorer la technique de la franchise, de la professionnaliser et de la pérenniser
- afin d'apporter une dimension prospective indispensable aux décisions stratégiques de chaque réseau.

Méthodologie

Les adhérents de la FFF sont consultés sur une douzaine de thèmes de recherche possibles afin de déterminer leurs préoccupations immédiates.

Les recherches sont menées exclusivement par des équipes d'enseignants-chercheurs appartenant à des organismes d'enseignement et de recherche (Universités, écoles de commerce, CNRS).

Ces organismes sont sélectionnés sur appel d'offres sur la base des problématiques de recherche définies par le Comité scientifique composé:

- d'un directeur scientifique
- de deux conseillers scientifiques en qualité de franchiseur
- de deux conseillers scientifiques en qualité d'expert.

Les résultats des recherches donneront lieu à des communications réservées en priorité aux adhérents de la FFF dans le cadre des **Entretiens de la Franchise**.

Moyens

Le financement de ces recherches devra être assuré par le « **Fonds de recherche sur la franchise** » créé spécifiquement à cet effet et alimenté par les franchiseurs et des partenaires.